



Le Bellefontain

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

N° 5 – Avril 2016



Edito

Nous entamons cette nouvelle année en espérant qu'elle soit plus heureuse que 2015, malgré les nouveaux attentats de Bruxelles, période chargée d'horreurs contraires aux valeurs de notre république.

Je forme le souhait que 2016 vous apporte santé, bonheur, prospérité pour l'ensemble de votre famille et vos proches. En ce début de printemps, comme pour nos massifs, il nous faut préparer le terrain pour le futur.

Nous sommes en pleine période d'élaboration de notre budget, nous travaillons avec rigueur à la finalisation de nos derniers dossiers de subventions, afin de nous permettre de démarrer nos gros travaux prévus de longue date. Malgré les restrictions de l'Etat sur nos dotations nous espérons obtenir des financements nous permettant de diminuer la charge de ces investissements sur les finances communales.

Je souhaite que nous puissions nous retrouver à l'occasion de la fête communale du 1^{er} Mai pour affirmer notre volonté et notre désir d'un vivre ensemble convivial et chaleureux au sein de notre village

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine

Sommaire

Le Plan local d'Urbanisme
Le Contrat Rural
Travaux
Vie du Village
Informations



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les 24 novembre et 9 février dernier ont eu lieu les premières réunions publiques sur le PLU de Bellefontaine. La première réunion fut l'occasion de présenter les éléments de diagnostic qui servent de base à la réflexion pour élaborer ce document d'urbanisme. En Février, la réunion organisée fut l'occasion pour la trentaine de participants de travailler un peu plus concrètement sur des thématiques qui serviront à construire le projet de la commune, appelé le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

« Quelle population et quel type d'habitat pour 2030 » ; « Le cadre de vie, les espaces publics » ; « Notre paysage, les espaces agricoles et naturels » ; « Le développement des énergies renouvelables », sont les thèmes abordés qui ont ouverts les débats. La municipalité analysera les conclusions de ces travaux ces prochaines semaines afin de vous présenter un document d'étape à l'occasion d'une prochaine réunion publique.

Le Contrat Rural

Des travaux importants pour notre commune sont envisagés ces prochaines années. Ceux-ci étant trop importants pour nos finances communales, la commune sollicitera les financements du contrat rural que nous entendons signer avec le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Région Ile de France en 2016.

Le clocher et la source

Par ce contrat, la commune sollicitera également le financement de la réfection du clocher de l'église et la mise en valeur de la petite source située au bout de la rue portant le même nom.

Le réaménagement de la Place Lavoisier

Chose promis depuis plusieurs années maintenant, le réaménagement de la place Lavoisier ne coule pas de source. En effet, cet espace est, de manière étonnante, situé dans le classement de la vallée de l'Ysieux. Ce classement est gage de préservation de la qualité de notre territoire et notamment de ses paysages de coteaux et vallées. Toutefois, pour réaménager cet espace public désaffecté les choses ne sont pas si simples. En effet, la loi nous oblige à présenter un projet en Commission du Paysage de la Nature et des Sites. Celle-ci réunie entre autre l'Architecte des Bâtiments de France et des membres de la Direction Régionale de l'Environnement. Nous travaillons donc depuis plusieurs mois, avec notre architecte et des membres de la commission, en vue de présenter un projet qui aurait toutes ses chances d'aboutir, mais la route est longue et semée d'embûches. Il reste encore à ce jour quelques détails très précis à régler avant ce passage qui doit se faire avant l'été. Une réunion publique s'est tenue début février avec les riverains directement concernés afin d'entendre et de prendre en compte, autant que de possible, leurs avis. Après validation de cette commission nous présenterons le plan définitif du projet en Mairie.



Crédit : cabinet d'architecte EA+LLA



Crédit : cabinet d'architecte EA+LLA

Travaux

Les travaux à venir

Fin avril débuterons les derniers aménagements de mise en « zone 30 » de la traversée du village par la RD922. Ceux-ci auront pour but d'installer 2 radars pédagogiques et des panneaux de signalisation routière. En effet, le département du Val d'Oise, gestionnaire de cette voie, ne souhaite pas que d'autres travaux soient menés (du type ralentisseur ou marquage au sol supplémentaires). Espérons que ces investissements aient un effet positif sur les comportements.

Le stationnement de la rue des sablons va être organisé par du marquage au sol afin de l'optimiser et de sécuriser les riverains. Cette opération, aura notamment pour effet de créer des chicanes dont le but est aussi d'apaiser la circulation sur cette voie empruntée notamment par les usagers du Golf.

Enfin, nous sommes toujours en attente des conclusions du juge dans l'affaire qui nous oppose à la maison de retraite pour le mur de l'étang, rien ne peut donc être engagé pour l'heure, merci de votre compréhension et de votre prudence.

Vie du Village

Ateliers Décorations de Noël

Nous tenions à mettre en avant, l'initiative mise en place par nos élus et des bénévoles, Sylvie, Célia, Danielle, Véronique, Alain, et Philippe, qui, avec les plus jeunes du village, ont, par leur implication, leur créativité et leur patience, participés activement aux décorations de Noël pour le village. Sans oublier, un grand merci à Corinne RIGAULT qui a su mettre son dynamisme, son expérience et ses compétences au profit de ces ateliers ludiques, des actions à renouveler et à encourager au fil du temps.

Maquillages et Crêpes

Une nouvelle fois, les enfants étaient au rendez-vous pour passer un agréable après-midi, après un atelier maquillage, une dégustation de crêpes était appréciée de tous. Merci aux animateurs et aux participants.

FETE COMMUNALE

Après avoir passé un bon après-midi en 2015

Réservez tous votre DIMANCHE 01 MAI 2016 pour participer à

« LA FETE DU VILLAGE »

Au programme

**Animations pour tous, jeux, concours, pique-nique,
Venez nombreux passer un agréable moment !**

**Si vous souhaitez aider l'équipe municipale lors de cette manifestation,
Merci de prendre contact avec la mairie, vous êtes les bienvenus.**

Nouveaux noms de rues

Suite au dernier Conseil Municipal, afin de faciliter les circulations et rappeler notre histoire communale, vous pourrez bientôt constater que la voie montante à gauche avant le cimetière, vers les champs, portera le nom de **Rue de la porte du parc**, en référence à la dénomination du chemin rural qui se poursuit vers le chemin de Chaumontel.

De la même manière, le chemin qui relie la rue de la prairie à la rue de la source s'appellera désormais, **l'Allée du château**, en rappel du chemin qui desservait l'entrée principale du château de Bellefontaine visible sur les anciennes cartes, bâtiment qui est désormais le siège de la maison de retraite.

D'autre part la voie qui dessert le Plessis Luzarches à Puiseux en France prend le nom de **Route de Puiseux en France** (sur sa section située sur Bellefontaine uniquement).

Soyons Voisins Vigilants

Par l'implication responsable des bellifontains, Voisins vigilants et Mairie vigilante se développent sur la commune, déjà 22 inscriptions sur le site, n'hésitez pas à nous rejoindre pour plus d'efficacité, rendez-vous sur le site « Voisins Vigilants », l'inscription est gratuite.

D'autre part, une étude sur la vidéo protection programmée en janvier, et financée par la communauté de communes permettra d'aboutir au déploiement de ce dispositif sur la commune afin de compléter ces dispositifs pour le bien vivre de tous.



Défibrillateur

Pour mémoire un défibrillateur se tient à votre disposition en cas de besoin dans la cour de la mairie face à la porte de la salle de remise en forme (suivre les flèches vertes « DAE »). Dans ce cadre, de secours aux personnes, 10 volontaires étaient présents à la dernière session de formation aux premiers secours du 08 Mars dernier, assurée par les sapeurs-pompiers de SURVILLIERS que nous remercions cordialement.

Coordonnées à conserver pour l'accès en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

M. Alain BUFFET : 01.30.35.69.61 ; M. Michel CARTIER 01.34.71.04.39 ;
M. Georges CORLAY: 01.34.71.29.06; M. David VEDIE: 06.62.87.06.95;
M. Jean-Noël DUCLOS: 01.34.71.98.15/ 06.17.38.22.11

Accessibilité

Comme vous pouvez déjà le constater dans les locaux de la mairie, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux sont commencés, pose de bandes podotactiles, bandes antidérapantes, achat d'une borne auditive, etc. Ils vont se poursuivre par le traçage de places réservées aux personnes handicapées dans le village. Dans un deuxième temps, la mise en place d'une plateforme élévatrice pour personnes à mobilité réduite interviendra dans la cour de la mairie.